

Correction de la question : En quoi ce premier poème du recueil intitulé *Les Regrets*, annonce-t-il un ensemble de poèmes très personnels ?

Le premier sonnet du recueil *Les Regrets* présente bien ce recueil comme un ensemble de poèmes très personnels. En effet, dès la première lecture du poème, nous remarquons la forte présence des pronoms personnels de la première personne. Le pronom « je » notamment apparaît dans une anaphore qui rythme les trois premiers vers du premier quatrain avec les mots « je ne veux point ». L'association du pronom personnel et du verbe de volonté traduit bien le caractère personnel du poème.

De plus, ce premier poème aborde les centres d'intérêt du poète ainsi que les sujets des poèmes que l'on s'apprête à lire. Du Bellay, dans ce sonnet introductif, définit d'une certaine façon, l'enjeu du recueil en présentant les raisons qui le poussent à écrire. Dès la première strophe, il prévient par l'anaphore précédemment relevée (« Je ne veux ») que le lecteur ne doit pas chercher dans ses poèmes des sujets généraux, extérieurs au poète. La conjonction de coordination « Mais », placée au début du vers 7, marque bien l'opposition entre ces sujets très vastes évoqués dans la première strophe (« la nature », « l'univers », le « ciel ») et celui qui l'intéresse : « ce lieu » au vers 7. Le déterminant démonstratif « ce » est un déictique, ce qui signifie qu'il ne peut être compris que si l'on connaît la situation d'énonciation du texte et notamment la situation géographique de l'énonciateur. Le mot « lieu » apparaît au vers 7, c'est-à-dire au milieu du poème et plus précisément à la sixième syllabe de cet alexandrin. Le mot « lieu » est donc précisément au cœur du poème. Le lecteur sachant que Du Bellay est à Rome lorsqu'il compose son recueil, il en déduit que le sujet qui sera au cœur de ses textes est bien Rome et ce qu'elle inspire à Du Bellay.

Dès le vers 7, le lecteur comprend donc que le recueil qu'il commence à lire sera très personnel. Cette idée est confirmée dans la troisième strophe avec les verbes d'émotion « plains » au vers 9 et « ris » au vers 10. Ces verbes précisent la poétique de Du Bellay ou plus précisément son projet d'écriture personnelle, souligné une fois encore par les mots « regret » et « secret » qui riment à la fin des vers 9 et 10.

On peut également remarquer au vers 11, la personnalisation des « vers » présentés comme les « secrétaires » des émotions du poète.

La dernière strophe, et plus particulièrement le dernier vers, confirme que le projet de Du Bellay consiste, au moins en partie, en un journal personnel, sinon intime, de sa vie à Rome.

Tous ces éléments nous encouragent donc à conclure que ce premier poème annonce bien un recueil très personnel.